

## La capacité en droit

Par fan, le 24/01/2008 à 00:31

Apparemment, bon nombre d'entre vous ne connaissent pas ce qu'est la Capacité en droit, il n'y a aucun mépris envers vous, et je ne ressens aucune amertume, voici donc un topo qui explique la Capacité en droit.

Objectifs de la formation :

La capacité en Droit est une formation courte (2 ans) préparant les non bacheliers à des professions juridiques et administratives, et permettant, sous certaines conditions, leur accès aux formations longues (DEUG, Licence, Master) de l'enseignement supérieur.

Le diplôme (en réalité "Certificat") de Capacité en Droit est un diplôme d'Etat, de niveau IV (niv. Bac), délivré uniquement par les universités, sanctionnant la réussite aux examens de première et de seconde année.

Débouchés professionnels :

- Concours de la Fonction publique : la capacité en Droit est admise en équivalence du baccalauréat pour se présenter aux concours administratifs de catégorie B.

- Carrières du secteur privé ou nationalisé : secrétariat de direction, secrétariat commercial, services du contentieux, gestion du personnel, établissements bancaires, sociétés d'assurance, compagnies de transport, entreprises industrielles, commerciales, artisanales ou agricoles, des cabinets immobiliers, etc.

- Clerc et auxiliaires de justice : clerc de notaire, clerc d'huissier, huissier, secrétaire-greffier des Tribunaux.

Admission :

Public visé :

Les jeunes, en particulier les non-bacheliers sortant du Lycée, mieux aptes à suivre une formation plus spécialisée que généraliste. Certains bacheliers, également, mal préparés aux études supérieures, attirés par le droit, conscients qu'ils gagneront du temps à se remettre à niveau, tout en se préparant aux spécificités de l'enseignement juridique. (A signaler : les textes prévoient que les présidents des universités peuvent accorder une dérogation à la

condition d'âge : en principe 17 ans révolus)

Les personnes non qualifiées, engagés dans des dispositifs d'insertion et de réorientation, pour qui la Capacité peut être une pédagogie complémentaire et valorisante, utile par ses débouchés.

La reprise d'étude, pour des personnes de tout âge, bachelières ou non, qui veulent se relancer dans leur vie professionnelle d'origine, changer de voie, ou par pure envie de se cultiver utilement, pour soi ou d'éventuelles activités associatives.

Les professionnels d'autres branches, cadres, chefs d'entreprise, etc., ayant besoin d'un vernis juridique rapide mais suffisant, dont l'enseignement est conciliable avec leur emploi du temps.

Admission :

La Capacité en droit est ouverte à tous à condition d'avoir 17 ans au 1<sup>er</sup> novembre de l'année d'inscription, sans aucune condition de diplôme.

Ce diplôme est ouvert à la formation initiale et à la formation continue

Info complémentaires :

Plan d'études :

La capacité en Droit se prépare en deux années (un examen chaque année)

Les enseignements se déroulent du lundi au vendredi, durant toute l'année universitaire, en cours du soir.

Enseignements

1<sup>ère</sup> année

Module 1 : (64H)

- introduction à l'étude du droit 32h
- droit constitutionnel 32h

Module 2 : (64H)

- droit des obligations 32h
- droit administratif 32h

Module 3 : (64H)

- droit commercial 32h
- droit des personnes et de la famille 32h

2ème année

Module 4 : (64H)

- droit administratif 32h

- droit social 32h

Module 5 : (64H)

- droit civil notarial 32h

- droit pénal et procédure pénale 32h

Module 6 : (64H)

- économie politique 32h

- procédure civile et voies d'exécution 32h

Les matières des modules 1 et 2 font l'objet de Travaux Dirigés

Par **Morsula**, le **24/01/2008** à **06:33**

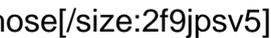
fanouchka : il faudrait plutôt traiter de ça dans un nouveau topic, ça sort plutôt des humeurs

qui sont déjà assez larges 

Par **fan**, le **24/01/2008** à **18:59**

Candix a fait un topic dans le post orientation.

Par **Morsula**, le **24/01/2008** à **19:07**

Bah c'est parfait  pour une fois qu'elle sert à quelque chose 





Si non moi j'avais pensé à faire une capacité en droit quand j'étais en seconde (BEP métiers de la comptabilité), mais finalement je passe quand même mon bac, c'est quand même plus avantageux que de prendre des cours du soir

Par **fan**, le **24/01/2008** à **20:10**

C'est une très "bonne école" pour commencer à apprendre le droit. C'est dès la seconde, aussi, que je voulais faire une Capacité en droit en cas d'échec au bac, c'est ce qui arriva

malheureusement. Image not found or type unknown

Par **candix**, le **24/01/2008** à **20:27**

[quote="Morsula":2c2hbq8r]Bah, c'est parfait [size=59:2c2hbq8r]pour une fois qu'elle sert à

quelque chose[/size:2c2hbq8r] Image not found or type unknown [quote:2c2hbq8r]

attends que je sois sortie de révisions et de période de partiel et tu regretteras amèrement tes

paroles Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **24/01/2008** à **21:19**

[size=75:1kox7957]Je tremble d'avance à l'idée de connaître la couleur de ton sac à main:

surtout quand l'engin de mort est manié par un rat de bibliothèque[/size:1kox7957] Image not found or type unknown

Par **AurelieD**, le **24/01/2008** à **22:09**

:)

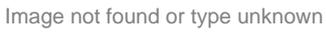
Bonsoir. Image not found or type unknown

Qui a eu des cours par CNED de cette capacité en droit ?

Il est mentionné sur le site qu'il y a 3 cours, donc :

- Droit public
- Droit civil
- Droit commercial

Pourriez-vous m'en dire plus [u:3jepw933]sur le contenu [/u:3jepw933]de ces trois cours ?

Merci. 

Par **Morsula**, le **24/01/2008 à 22:32**

Bonsoir,

Peut-être trouverez-vous quelques informations intéressantes sur le site de l'asso des capacitaires en droit de Strasbourg : [www.avenircapacitestrasbourg.com](http://www.avenircapacitestrasbourg.com)

Par **fan**, le **24/01/2008 à 22:36**

Non, pas de la Capacité en droit mais de la première année de droit. Et comme souvent quand j'ai besoin de quelque chose, je le jette alors que je sais qu'un jour j'en aurais besoin.



P.S. : J'ai peut-être encore la méthodologie mais je crois que c'est tout. Il faudrait que je cherche pour vérifier si je n'ai pas autre chose car c'est à peu près le même programme que la Capacité en droit.

Par **AurelieD**, le **24/01/2008 à 22:51**

:)

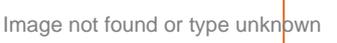
Merci ! 

:))

Et dites donc, il y en a des forums à m'y envoyer !  lol mdr. J'en ai trois, et là quatre !  
lol.

Dans deux mois, ça sera 100ème forum. lol

Je vais y poser la question et je reste sur ce forum en cas besoin pour les cours, j'en ai

discuté avec mon mari de ma motivation de reprendre les études, il est pour. 

Par **fan**, le **24/01/2008** à **23:29**

:))

Attention aux H.S. (Hors sujets) Aurélie. Image not found or type unknown

Losque tu auras des devoirs à faire soumet tes plans ou tes idées aux membres du forum.  
:))

Image not found or type unknown

Par **AurelieD**, le **24/01/2008** à **23:36**

:wink:

Il n'y a pas de souci. Image not found or type unknown